

DOSSIER D'INSCRIPTION

Accueil Périscolaire & Restaurant Scolaire Année scolaire 2023-2024

Service Enfance
961 Route de Bonneville
74250 Peillonnex

Tél.: 04.50.03.61.64 & 06.72.70.25.96

serviceenfance@peillonnex.fr

A retourner en mairie au plus tard le **VENDREDI 09 JUIN 2023**

- ✓ Dossier d'inscription à compléter et à signer comprenant :
 - Fiche de renseignements
 - Fiche sanitaire (2 pages)
 - Autorisations parentales et charte du Service Enfance signés des parents et des enfants
 - Mode de calcul du quotient familial
 - Planning d'Inscription aux Services périscolaires

DOCUMENTS OBLIGATOIRES:

- ✓ Attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire 2023/2024 de chaque enfant.
- ✓ Copie du carnet de vaccination (avec le nom et le prénom de l'enfant)
- ✓ Pour les couples divorcés ou séparés : Un Dossier pour chaque parent + jugement concernant l'autorité parentale. Un Dossier pour chaque parent.
- ✓ Document de la CAF indiquant votre Quotient Familial (sans ce document le Quotient QF5 sera appliqué)

	responsable de(s) l'enfant(s)
déclare différentes structures du Service Enfance et e	e avoir pris connaissance du règlement intérieur des
Fait à Peillonnex le :	Signature du ou des représentants légaux

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ENREGISTRE



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire 2023-2024

Nom, Prénom et classe de l'en	fant à la rer	ntrée 2023	:				
Situation familiale (Marié, vie ma	ıritale, sépar	é, divorcé, d	célibataire	e, pa	csé, remarié, veuf):	
Adresse de Facturation : 1er par (1 seule adresse de facturation n'es			2nd parer as de douk		cture en cas de fam	ille séparée)	
1er paren	t				2ème pare	ent	
Nom et Prénom :					om :		
Civilité (M., Mme) :					lme) :		
Autorité parentale : OUI NON			Autorité ¡	oarei	ntale : OUI 🗆 NON		
Adresse:			Adresse	:			
Tél. domicile :			Tél. dom	icile	:		
Tél mobile :			Tél mobi	le : .			
E-mail (obligatoire):			E-mail (c	blig	atoire) :		
REMPLIR IMPERAT	<u>IVEMENT</u>				REMPLIR IMPERA	TIVEMENT	
Profession :			Profession	on : .			
Employeur :			Employe	ur : .			
Lieu de travail :			Lieu de t	ravai	l:		
Tél professionnel :			Tél profe	ssio	nnel :		
N° de CAF/MSA :			N° de CAF/MSA :				
Personnes majeures au et/ou à être prévenues (a							
Nom - Prénom :		vec l'enfa			Urgence		
						O D N D	O D N D
						O D N D	O D N D
						O D N D	O D N D
						0 N	O D N D
		FR	ATRIE				
Nom – Prénom			naissand	e	Ecole et	classe en 20	22-23



FICHE SANITAIRE

Année scolaire 2023-2024

Page 1/2

Nom / Prénom de l'e Date de naissance : Lieu :								G	ARÇO	N : □	FILLE:
Classe à la rentrée 2	2023 : .				Prénor	n ou Nom de l'ir	stituteur	/trice	e:		
Nom du médecin : Téléphone médecin : . Adresse :	edecin	traitar	rrespond	dante)	0 -	Compagn scolaire (jan Nom :	ie d'ass oindre ob	uran	toirem	olaire e ent l'atte	t extra- estation)
Vaco	ins ob	ligato	ires				Vaccin	s ob	ligato	ires	
Vaccin	Oui	Non	Da	ate de		Pneumoco					
Diphtérie			dernie	:15 1ap	ppeis	Méningocoqu C	e type				
Tétanos						Haemophi					
Poliomyélite						influenzae de	Vaccins	rec	omma	ndés	
Ou DT polio						Vaccin		Dat	e des	derniers	rappels
Ou Tétracoq						Hépatite	A				
Hépatite B						BCG					
Coqueluche						Papillomav					
ROR						Humains (H Autre (à préd					
Si l'enfant n'a p	oas les	vacci	ns obli	gatoi	res, joi	ndre un certific	at médi	cal d	de cor	tre-ind	ication
L'enfant a-t-il déjà	à eu les	s mala	dies su	ıivant	es?		A	llerç	gies		
	Non			Oui	Non	Asthme :	OUI 🗆	NC	N □		
Rubéole		<u> </u>	eluche			Médicamenteus					
Varicelle			tite			Alimentaire:	OUI 🗆				
Angine			geole			Autre :	OUI 🗆	NC	N □		
Rhumatisme articulaire		-	illons			Cause de l'aller	•			•	
articulaire		Scal	rlatine			le signaler) :					

Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance



FICHE SANITAIRE

Année scolaire 2023-2024

Page 2/2

Nom / Prénom / Classe de l'enfant à la rentrée 2023 :
Difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre :
RECOMMANDATION UTILE DES PARENTS Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc. ?
L'enfant suit-un un traitement médical pendant le séjour ? OUI □ NON □ Si OUI, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (<i>boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquée au nom de l'enfant avec la notice</i>).
En cas d'allergie alimentaire un P.A.I. a t'il été mis en place ? OUI Si OUI, date de la mise en place : / Si besoin d'un traitement il sera remis au complet au responsable du Service Enfance (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Si pas de traitement mais uniquement une allergie à un aliment, un repas de substitution pourra être fourni par les parents, le jour voulu. La case PAI sera alors cochée par le parent en lieu et place du repas. MESURES MISES EN PLACE :
Je soussigné
Remarques éventuelles en cas d'hospitalisation :

Signature :



AUTORISATIONS PARENTALES et CHARTE DU SERVICE ENFANCE

Année scolaire 2023-2024

Je soussigné(e),
Responsable légal de l'enfant (des enfants) :
⇒ Déclare exacts les renseignements donnés ;
 Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur régissant les services de l'Accueil Périscolaire et du Restaurant scolaire et m'engage à en accepter les termes dans leur totalité et à le respecter.
Partie réservée à(aux) l'enfant(s)
Je déclare que mes parents m'ont lu les REGLES DE CONDUITE du règlement intérieur du Service Enfance , que je les ai comprises et m'engage à les respecter : Nom, prénom et « signature » (ou autre) de l'enfant ou des enfants (même en maternelle) :
Fait à : Date : / / 20
Signature du responsable :



TARIFS 2023/2024

En vertu de la Délibération N°D012-2022 en date du 26 avril 2022 : Tarifs de l'accueil périscolaire, et de la restauration scolaire pour l'année 2022/2023

1) Accueil périscolaire du matin et du soir :

Quotient Familial	Taux Horaire pour le matin et le soir et taux pour la plage 18h30-19h
QF1 de 0 - 800	2€
QF2 de 800 à 1500	2,5€
QF3 de 1501 à 2000	3€
QF 4 de 2001 à 2600	3,5€
QF5 >2601	4€
Inscription non prévue	Majoration de 0,5€/ heure
Pénalité en cas de retard de paiement	10€ / mois de retard à compter du 1er
de plus d'un mois après le délai de paiement contractuel	suivant la fin du délai contractuel

2) Restauration scolaire:

Quotient Familial	Prix du repas
QF1 de 0 - 800	5€
QF2 de 800 à 1500	5,5€
QF3 de 1501 à 2000	6€
QF 4 de 2001 à 2600	7€
QF5 >2601	7,5€
Inscription non prévue	10€
P.A.I	2€
Agents municipaux, stagiaires	Gratuité
Pénalité en cas de retard de paiement	10€ / mois de retard à compter du 1er
de plus d'un mois après le délai de	suivant la fin du délai contractuel
paiement contractuel	



PLANNING d'INSCRIPTION

(Un exemplaire par enfant)

RESTAURANT SCOLAIRE et ACCUEIL PERISCOLAIRE

Année scolaire 2023-2024

Nom, prénom : Garçon 🗆 / Fille 🗅

m du parent (si diffé	,			
cription régulière po	_	-	•	
cription occasionnel	le : ☐ (je ne coche	rien, je réserve di	ectement sur	le site)
	REST	AURANT SCOL	_AIRE	
Lundi 11h45- 13h45	Mardi 11h45- 13h45	Jeudi11h 13h4		Vendredi 11h45- 13h45
OUI 🗆 / NON 🗆	OUI 🗆 / NON 🗈	OUI 🗆 / N	ON 🗆	OUI 🗆 / NON
gime alimentaire:☐ I:OUI □ / NON □	·			
	ACCI	UEIL PERISCOL I □ / NON □	<u>-AIRE</u>	
I: OUI 🗆 / NON 🗈	ACCI		_AIRE Jeudi	Vendredi
I : OUI □ / NON □ n enfant <u>en élémentaire</u>	ACCI peut rentrer seul : OU	I 🗆 / NON 🗆		
I: OUI / NON	ACCI peut rentrer seul : OU Lundi	<mark>I □ / NON □</mark> Mardi	Jeudi	N D OUI D / NON
Jours / Période Matin: 7h00/8h05 Soir 1:	ACCI Decut rentrer seul : OU Lundi OUI / NON	Mardi OUI - / NON -	Jeudi OUI □ / NO	N OUI OUI / NON



PLANNING d'INSCRIPTION

Année scolaire 2023-2024

P.A.I.: PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE:

En cas d'allergie alimentaire avérée, un PAI devra être mis en place

(se renseigner auprès de la Directrice de l'école)

Si un traitement médical est prescrit, il sera remis <u>au complet</u> au responsable du Service Enfance (*boîtes* de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Si pas de traitement mais uniquement une allergie à un aliment, un repas de substitution pourra être fourni par les parents, le jour voulu. La case PAI dans le logiciel sera alors cochée par le parent en lieu et place du repas.

POUR MODIFIER MON PLANNING:

Modification occasionnelle: Pour modifier occasionnellement le planning, saisi en début d'année par le secrétariat du service enfance, vous pourrez le faire jusqu'à 9h00 pour le lendemain. La démarche se fait donc <u>24 heures à l'avance</u> (Hors week-end et jours fériés):

- Via la plateforme 3Douest, https://www.logicielcantine.fr/peillonnex/ avec votre numéro d'identifiant et votre mot de passe. Il est conseillé de se connecter avec Google Chrome ou Mozilla Firefox.
- Ou par mail: serviceenfance@peillonnex.fr,
- Ou par téléphone uniquement à ces numéros : 04.50.03.61.64 & 06.72.70.25.96 (numéro à privilégier, actif tous les jours d'école de 07h00 à 19h00)

En cas de présence au restaurant scolaire sans réservation au préalable, le repas sera facturé 10.00 €. Toute inscription non annulée à temps par vos soins ne donnera pas lieu à un remboursement.

Modification permanente: Si vous voulez changer le planning remis en début d'année de façon permanente, remettre un nouveau planning au service enfance qui saisira les jours choisis jusqu'à la fin de l'année scolaire.